



COLLEGE NATIONAL UNIVERSITAIRE DE PSYCHIATRIE C.N.U.P.

Présidente

Pr. Marie-Rose MORO
Maison des Adolescents –
Hôpital Cochin
97, Boulevard de Port Royal,
75014 - Paris
marie-rose.moro@aphp.fr

Paris, le 23 mars 2018

Secrétaire Général

Trésorier

Pr. Olivier Bonnot

Chers Collègues,

Le collège national des universités en psychiatrie a pris connaissance du projet de charte éthique et déontologique des facultés de médecine et d'odontologie, destiné à promouvoir l'intégrité scientifique et professionnelle et la transparence en termes de liens d'intérêt. Il salue d'emblée la qualité de ce texte et ses conséquences bénéfiques potentielles sur la publication et sur la prescription médicamenteuse.

Cette charte aura des conséquences dans le domaine de la recherche et de l'enseignement. Elle impliquera très largement les étudiants, les enseignants et les facultés.

Les ambitions de ce texte concernant l'intégrité scientifique et la déontologie sont multiples. Elles comprennent la systématisation de pratiques rigoureuses pour les enseignants-chercheurs, avec en particulier un dépôt des protocoles de recherche sur un site permettant une accessibilité des données sources et une transparence des méthodes et des résultats, un traitement des données scientifiques effectué par des équipes indépendantes, une généralisation de la recherche du plagiat, une déclaration exhaustive des liens d'intérêt, une prise de conscience des conséquences des liens avec l'industrie pharmaceutique et une application stricte des règles de déontologie. Le référent de l'intégrité scientifique et la commission de déontologie de la faculté seront en charge de veiller à l'application de ces pratiques.

Il est nécessaire que l'enseignement de l'intégrité scientifique et de la déontologie bénéficie aux étudiants du troisième cycle des études médicales, quelle que soit leur spécialité et en tenant compte des spécificités de chacune d'entre elles. En ce qui concerne la psychiatrie, chacun des coordonnateurs locaux et régionaux pourra s'en emparer et intégrer dans le programme du DES une demi-journée d'enseignement (durée paraissant réaliste, tenant compte du contenu des programmes actuels), ainsi qu'un séminaire (voir le paragraphe suivant) consacrés à ces thématiques. Un Power Point sonorisé reprenant les principales notions et leurs conséquences pratiques pourra, de plus, être intégré dans la plate-forme web nationale du DES de psychiatrie.

Membres du Conseil d'Administration du C.N.U.P.

A Benyamina, O. Bonnot, P Brazo, E Fakra, N Franck, L Gicquel, B Gohier, A Kaladjian, C Lemogne, MR Moro, C Passerieux, A Pelissolo, D Puer Ouakil, M Speranza, M Tournier, P Vidailhet

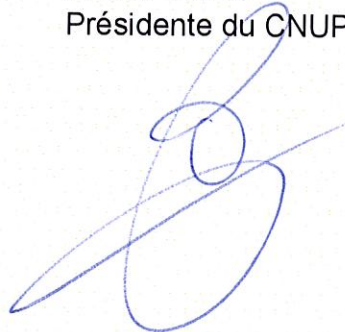
COLLEGE NATIONAL UNIVERSITAIRE DE PSYCHIATRIE C.N.U.P.

Les principes du programme FACRIPP (Formation à l'Analyse Critique de la Promotion Pharmaceutique), initié par le Département de médecine générale de l'université de Bordeaux et ayant montré des bénéfices prometteurs pour les étudiants, pourraient être adaptés à la psychiatrie. Une telle formation est très pertinente dans cette spécialité, étant donné la complexité de la prescription des psychotropes, sa durée potentielle, les effets indésirables et les risques d'addictions à certains des médicaments concernés. Une pédagogie active étant indispensable, cet enseignement constituerait la base d'un séminaire de 5 séances de deux heures. Il serait très intéressant que les animateurs de ces séminaires puissent bénéficier d'une formation à distance par l'équipe du Département de médecine générale de l'université de Bordeaux qui a l'expérience de telles formations.

Restant à votre disposition au sujet de la mise en œuvre de ce document et de ses implications, nous vous prions d'agréer, Chers Collègues, l'assurance de nos meilleurs sentiments.

Pr N FRANCK
Chargé des questions éthiques

Pr MR MORO
Présidente du CNUP



Membres du Conseil d'Administration du C.N.U.P.

F. Bonnet-Brilhault, V. Camus, E. Corruble, C. Dubertret, A. Danion-Grilliat, Ph. Duverger, N. Georgieff, E. Haffèn,
MC Hardy-Baylé, I. Jalenques, F. Limosin, B. Millet, MR Moro, L. Schmitt, R. Schwann, P. Thomas